

La sécurité en CHSLD et l'accès aux services à domicile sont des priorités pour le RPCU

Montréal, 19 septembre 2016 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau de la santé et des services sociaux, participera activement à la démarche annoncée aujourd'hui par le gouvernement du Québec visant à améliorer l'organisation des soins et des services offerts aux aînés vivant en CHSLD et à domicile. Cette démarche comportera notamment la tenue de deux forums publics en vue d'échanger sur les pratiques exemplaires.

« Nous sommes heureux de constater qu'en plus des 40 000 aînés vivant en CHSLD, on s'occupera du million d'autres aînés vivant à domicile incluant les résidences privées » s'est réjoui M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

La démarche, qui a été annoncée aujourd'hui par le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette, et la ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, M^{me} Francine Charbonneau, permettra d'analyser l'ensemble de l'offre de service et de revoir en profondeur les façons de faire en CHSLD.

Le RPCU concentrera ses priorités sur la sécurité en CHSLD, les soins, l'hygiène et l'alimentation, répondant ainsi aux vœux des Québécois et des Québécoises tels qu'exprimés dans un sondage maison mené sur Internet par le RPCU. L'accès aux services à domicile, aussi souhaité par une majorité de Québécois, est également une priorité pour le Regroupement.

De leur côté, dans un sondage séparé, les membres des comités des usagers et de résidents ont soulevé la question du roulement du personnel et de sa formation, plus particulièrement pour les préposés aux bénéficiaires. « Le RPCU insistera sur la formation du personnel et pour qu'on lui donne le temps de s'occuper correctement des personnes qui vivent en CHSLD et à domicile » a conclu M. Blain.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) est le principal représentant des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Il défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. Le RPCU défend également les droits des personnes aînées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744